

Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation

Bulletin du Programme de reprise des médicaments



AGRPC Août 2006

Le *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* est une publication électronique trimestrielle de l'AGRPC, qui vise à vous tenir au courant des récents développements. Tous les membres peuvent s'y abonner ou s'en désabonner; pour ce faire, il suffit de suivre les instructions figurant à la fin du présent numéro.

LE POINT SUR LES ACTIVITÉS PROVINCIALES

C.-B. Consultation publique sur le Programme de reprise des médicaments

Le mois dernier, de l'information au sujet d'initiatives de consultation publique a été envoyée à tous les membres, aux pharmacies communautaires ainsi qu'aux intervenants de l'industrie et certains membres du grand public. De nombreux pharmaciens nous ont fait part de leurs commentaires et de leurs points de vue sur la façon d'améliorer le programme. Cependant, nous aimerions obtenir les commentaires des propriétaires de marques qui financent le programme. Voici donc un rappel de visiter notre site Web avant le 15 septembre et d'y remplir le questionnaire de consultation. Nous avons besoin de votre apport.

MANITOBA Consultation à l'automne sur le Règlement sur la gestion au Manitoba

Green Manitoba est un organisme de régie provinciale, chargé de diriger et de coordonner un système élargi et amélioré de gestion des produits. Il vient de se doter d'un site Web à : <http://www.greenmanitoba.ca/cim/1001.dhtm>.

QUEBEC RECYC-QUÉBEC Attestation de performance

Le président-directeur général de la société d'État RECYCQUÉBEC, M. Robert Lemieux, a procédé à la remise des *Attestations de performance ICI ON RECYCLE!* Ce programme de reconnaissance a été instauré au nom du gouvernement du Québec par RECYCQUÉBEC afin de souligner les efforts des industries, des commerces et des institutions (ICI) qui ont implanté, dans leurs établissements, des mesures permettant une gestion exemplaire de leurs matières résiduelles, conformément aux objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. En 2006, trois compagnies pharmaceutiques ont été reconnues :

Merck Frosst Canada Ltée

S'étant vu remettre l'attestation ICI ON RECYCLE! en 2003, l'entreprise pharmaceutique Merck Frosst Canada Ltée est un excellent exemple en ce qui a trait à la gestion environnementale responsable. Depuis son attestation, Merck Frosst n'a pas ménagé les efforts pour améliorer ses performances. Pour ce faire, l'entreprise qui est maintenant axée surtout sur la recherche biopharmaceutique, a misé sur le perfectionnement de son programme de

récupération en procédant à la mise en place d'un ambitieux système intégré et uniforme des matières résiduelles, basé sur un code de couleur. La responsabilisation des employés, par le biais d'une stratégie de sensibilisation et de formation continue est également une priorité. Tous ces efforts ont porté fruit puisque l'entreprise atteint maintenant un taux de mise en valeur enviable de 73 %.

Produits Johnson & Johnson Inc. Située à Montréal et spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène féminine, l'usine Johnson & Johnson regroupe quelque 700 employés sensibilisés aux principes des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation des matières résiduelles). Attestée en 2003, l'entreprise a poursuivi ses efforts de mise en valeur et s'est depuis dotée d'un nouveau programme de gestion environnementale: les Healthy Planet 2010 Goals. Les Healthy Planet 2010 Goals constituent de hauts standards qui conduiront Johnson & Johnson à innover pour s'améliorer et réduire véritablement son empreinte environnementale. L'usine mise également sur la réduction à la source des matières premières et la recherche de débouchés pour les matières à plus faible potentiel de mise en valeur. Les initiatives de l'entreprise sont récompensées puisque c'est maintenant avec un taux global de mise en valeur de 81 % qu'elle se voit remettre à nouveau l'attestation ICI On Recycle!

Sanofi-Aventis Canada Inc Située à Laval, Sanofi-Aventis Canada Inc. est un chef mondial dans le secteur des produits pharmaceutiques. Attestée en 2003, l'entreprise peut être fière de se voir attribuer de nouveau l'attestation ICI On Recycle! avec un taux de mise en valeur global de 89%. L'entreprise s'est dotée au début des années 2000 d'un excellent programme de gestion des matières résiduelles basé sur les principes des 3RV et auxquels a adhéré l'équipe de plus de 600 employés. L'efficacité du programme se traduit par la réduction des résidus d'emballage des produits et du papier dans les espaces à bureaux, le réemploi et la récupération du papier, du carton, du plastique, du verre et du bois de même que la récupération des résidus organiques en vue de leur compostage. Soucieuse de la protection de l'environnement, l'entreprise ne se contente pas d'atteindre les objectifs du programme et vise pour les prochains mois, la bonification de son programme de gestion des matières résiduelles.

Pour de plus amples renseignements, voir le site Web ICI ON RECYCLE à : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici_tab_attestes.asp

ONTARIO Dépôt d'un projet concernant les résidus urbains et les résidus spéciaux

Le ministère de l'Environnement de l'Ontario a fait les premiers pas en vue d'exiger l'élaboration d'un programme de reprise des médicaments en Ontario. Le 9 juin, le ministère a publié un [projet de règlement](#) visant à désigner des matières susceptibles d'être assujetties à un programme de réacheminement des déchets (c.-à-d., un programme de réduction, de réutilisation ou de recyclage des déchets) en vertu de la Loi sur le réacheminement des déchets, pour une période de 30 jours aux fins de commentaires publics. Le ministre pourrait décider d'inclure une seule ou la totalité des matières désignées dans le programme; toutefois, il s'agit ici d'établir un programme ciblé. Les produits pharmaceutiques sont inclus dans la catégorie « déchets spéciaux urbains », qui comprend aussi les piles, contenants sous pression, engrais à base de produits chimiques, fongicides, herbicides, insecticides ou pesticides, peintures et apprêts, filtres à huile, ampoules et tubes fluorescents, et aiguilles, notamment les seringues. Le conseil d'administration de l'Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation examinera les propositions et agira à titre d'organisme de financement de l'industrie si le ministre décide de désigner la catégorie des

produits pharmaceutiques aux fins de l'élaboration d'un programme de réacheminement des déchets.

VARIA

Services de collective sélective porte à porte, obligations et barème de frais. La documentation complète concernant la méthode de calcul du barème de frais et les consultations avec les entreprises est accessible sur le site Web d'ÉEQ à : www.ecoentreprises.qc.ca/francais/accueil.html.

Les achats de médicaments sur ordonnance génériques ont augmenté de 13,8 % en 2005, soit trois fois plus que les achats de médicaments d'origine. IMS Health signale que les achats de médicaments sur ordonnance par les hôpitaux et les pharmacies de détail canadiens se sont établis à 16,57 milliards de dollars en 2005, soit une hausse de 7,3 % par rapport à 2004.

Les achats de médicaments sur ordonnance génériques par les pharmacies de détail ont, à eux seuls, grimpé d'environ 13,8 % en 2005, soit presque trois fois plus vite que les achats de médicaments d'origine, dont la hausse s'est établie à 4,9 %. Les produits d'origine ont compté pour 12 milliards de dollars d'achats par les pharmacies de détail en 2005 et les médicaments génériques, pour 2,64 milliards de dollars, soit 18 % des achats. Les médicaments d'origine ont constitué 43 % de toutes les ordonnances remplies par les Canadiens, et toute la hausse du nombre d'ordonnances remplies en 2005 leur est attribuable. Les ordonnances pour des produits d'origine comme groupe ont été à la baisse en 2005.

Pfizer reste au premier rang des entreprises pharmaceutiques canadiennes, avec des ventes de près de 2,25 milliards de dollars aux pharmacies de détail et aux hôpitaux. AstraZeneca vient au deuxième rang, avec 1,12 milliard de dollars. Le fabricant de produits d'origine Apotex, au cinquième rang, est premier chez les entreprises de produits génériques du Canada avec des ventes de 948 millions de dollars, soit une hausse de 21 % par rapport à 2004. *L'article intégral se trouve à http://www.imshealthcanada.com/htmen/1_0_26.htm.*

PROCHAINES ACTIVITÉS DU BUREAU

- Sommaire des séances de consultation publique en C.-B.
 - Suivi avec le Manitoba et l'Ontario sur le projet de règlement concernant les produits pharmaceutiques
 - Nouvelle affiche promotionnelle pour le *Programme de reprise des médicaments*
-

RAPPORT TRIMESTRIEL DU PROGRAMME DE REPRISE DES MÉDICAMENTS DE LA C.-B.

Voici un compte rendu du programme en Colombie-Britannique pour la période d'avril à juillet 2006.

- Les volumes sont en baisse de 13,7 % pour le trimestre par rapport à 2005. Le nombre de conteneurs reçus a baissé de 4 % au cours du trimestre.
- Deux chargements ont été expédiés à Cristallo Engineering Technologies pour fins d'incinération au cours du trimestre.
- Le programme accuse une surutilisation pour le trimestre, car nous avons acheté des conteneurs et imprimé des brochures additionnelles.

Sommaire des reprises (réel) :	T2 - 2006	CDA 2006	T2 - 2005	CDA-2005
Conteneurs expédiées aux pharmacies	425	997	427	800
Conteneurs reçus des pharmacies	388	861	404	735
Poids des produits pharmaceutiques (kg)	4 581	10 310	5 255	9 507

Pour s'abonner ou se désabonner :

Si vous avez reçu le présent bulletin électronique directement de l'AGRPC, c'est que votre entreprise est déjà inscrite et que vous figurez dans la liste comme personne-ressource. Pour s'abonner au *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* ou s'en désabonner, veuillez envoyer un courriel à pcpsa@medicationsreturn.ca en y donnant les renseignements suivants :

Objet : Abonnement [ou Désabonnement]

Texte : Bulletin du Programme de reprise des médicaments;

[votre nom]; [nom de votre entreprise]; [votre adresse de courriel]

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la politique de protection des renseignements personnels de l'AGRPC, veuillez communiquer avec la directrice générale au 1-613-723-7282 (poste 240) ou consulter cette politique à http://www.medicationsreturn.ca/privacy_policy_en.php.

*****Info et rétroaction :**

L'Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation (AGRPC) est un organisme sans but lucratif qui a pour mandat d'élaborer des démarches harmonisées pour les programmes de reprise des médicaments au Canada. Les questions ou commentaires concernant le présent bulletin peuvent être adressés à info@medicationsreturn.ca. Le bulletin peut être transmis à toute personne intéressée.